

Paris, le 8 janvier 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de la 26^{ème} édition du Prix Hélioscope-GMF.

Ce Prix, organisé par la Fondation des hôpitaux et GMF, 1^{er} assureur des agents du service public, récompense six initiatives d'équipes hospitalières qui coopèrent dans un projet commun au bénéfice des malades.

Votre établissement a mis en place des initiatives de décloisonnement entre les services ? Ces actions ont été évaluées après réalisation ? Nous vous invitons à concourir au Prix Hélioscope-GMF avec les équipes qui ont porté et concrétisé ces projets.

Les dossiers seront étudiés par un jury composé de professionnels de santé et de représentants de la Fondation et de GMF.

Les cinq hôpitaux lauréats recevront une récompense d'un montant respectif, du 1^{er} au 5^{ème} prix, de 7 500 €, 6 000 €, 4 500 €, 3 000 € et 1 500 €. Dans le cadre du prix des sociétaires GMF, un 6^{ème} prix sera décerné et se verra attribuer une récompense de 1 500 €.

Conscients de votre engagement et de celui de vos équipes en faveur des personnes hospitalisées et de leur entourage, nous sommes heureux de valoriser votre implication et votre engagement au service des autres, qui va bien souvent au-delà de vos missions.

Dans l'attente de découvrir vos initiatives, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre haute considération.

Anne BARRÈRE



Vice-Présidente
Fondation des hôpitaux

Jérôme RONCORONI



Directeur Général GMF

Règlement disponible sur gmf.fr/helioscope

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

FONDATION DES HÔPITAUX - 9, rue Scribe - 75009 Paris - Fondation reconnue d'utilité publique, et enregistrée sous le numéro 382 872 307 00022.

